

08 déc 2025 -09:34

Appartient à [Conseil des ministres du 5 décembre 2025](#)

Régie des bâtiments : convention de concession pour l'Administration générale des Douanes et Accises à Beveren

Sur proposition de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'Etat Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de conclusion d'une convention de concession pour l'Administration générale des Douanes et Accises à Beveren.

Il s'agit d'une convention de concession pour une partie du quatrième étage d'un bâtiment sis à Beveren (Calloo) situé Steenlandlaan GD 250. Le bâtiment de service appartient à l'Autorité flamande et est géré par la S.A. de droit public Port d'Anvers-Bruges (concédant).

Étant donné que le SPF Finances occupe déjà ces espaces et compte tenu de la possibilité d'utiliser les espaces communs dans le bâtiment, la surface à prendre en concession dans ce bâtiment peut être limitée à un minimum.

La concession prendra cours le 1er janvier 2026. La concession est conclue pour une durée de 9 ans jusqu'au 31 décembre 2034 avec, à l'échéance, une possibilité de reconduction tacite d'année en année. La concession peut être résiliée tant par le concédant que le concessionnaire, moyennant un préavis de 6 mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique

Avenue de la Toison d'Or 87

1000 Bruxelles

Belgique

<https://matz.belgium.be>

info@matz.fed.be

Delara Pouya

Porte-parole (FR)

+32 474 05 63 60

delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens

Porte-parole (NL)

+32 494 48 85 71

bart.tierens@matz.fed.be